Cour d’assises du Nord : 5 ans de prison avec sursis pour un homme reconnu coupable de viol sur une fillette de 3 ans

04/05/2023 à 22h02



Cinq ans de prison avec sursis pour l’Armentiérois ayant violé une fillette de trois ans

La cour d’Assises du Nord a reconnu coupable un Armentiérois de viol en 2017 sur une fillette de trois ans, hébergée par la mère de l’agresseur, nourrice. Verdict : cinq ans de prison avec sursis complet.

(…) La VDN